



**Résidence TREILLE/BERGMANN**  
**Rue de la Treille 1 - Avenue Brugmann 38 à 1050 Bruxelles**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt octobre, les copropriétaires de l'immeuble situé Rue de la Treille 1 et Avenue Brugmann 38 à 1050 Bruxelles se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle de réunion « Laetitia » en l'établissement « La Maison de Tous » situé Avenue des Grenadiers 48 à 1050 Bruxelles suite à la convocation du syndic envoyée le 04 octobre 2016.

\* \* \* \* \*

La liste des propriétaires présents, représentés et absents figure sur un tableau ci-annexé. Ce tableau reprend le résultat des votes et indique les majorités obtenues et le nom des propriétaires qui ont voté contre ou qui se sont abstenu (Art. 577-6 §10). Ce tableau fait partie intégrante de ce procès-verbal.

\* \* \* \* \*

**ORDRE DU JOUR**

1. Vérification des présences, des procurations, des droits de vote et validité de l'Assemblée
2. Désignation du Président et du secrétaire de l'Assemblée Générale
3. Comptabilité :
  - a) Situation comptable de la copropriété
  - b) Approbation des comptes clôturés au 30.06.2016
4. Garages :
  - a) Problématique des infiltrations
  - b) Etat des poutres soutenant et investigations techniques complémentaires
5. Avancement du dossier de vente de l'ancienne loge
6. Planning des travaux de réfection de la toiture
7. A la demande de Mme DEMEULEMEESTER : Placement d'une valve dans le hall
8. Alimentation du fonds de réserve
9. Autorisation à donner par l'Assemblée Générale pour les locations de type AIRBNB
10. Décharges au conseil de copropriété, aux commissaires aux comptes et au syndic
11. Elections statutaires :
  - a) Membres du conseil de copropriété
  - b) Commissaires aux comptes
  - c) Mandat du syndic
12. Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre et avant les congés de Toussaint : Proposition : le LUNDI 23 OCTOBRE 2017

\* \* \* \* \*

## POINT UN

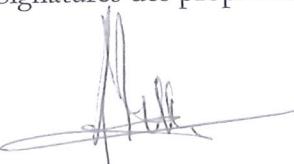
L'Assemblée n'est pas valablement constituée avec 6 propriétaires présents ou représentés sur 19 représentant 1 955 quotités sur 10 000.

L'Assemblée n'est pas valablement constituée car le quorum requis au début de l'Assemblée, soit plus de la moitié des copropriétaires présents ou représentés et pour autant qu'ils possèdent au moins la moitié des quotes-parts dans les parties communes ou bien si les copropriétaires présents ou représentés représentent plus de trois quarts des quotes-parts dans les parties communes n'est pas atteint.

Par conséquent, une deuxième Assemblée Générale a été fixée au :

**MERCREDI 21 DECEMBRE 2016 A 18H30**  
**En l'établissement « La Maison de Tous » situé Avenue des Grenadiers 48 à 1050**  
**Bruxelles ou chez Mme Nootens.**

Signatures des propriétaires présents :

  
  
G. PATUREAU

**LISTE DES PRESENCES**

Légende : "P" (Présent) - "R" (Représenté) - "A" (Absent)

Noms	Lot	Quotités	P-R-A	Mandataire
ADHKI KHADIJA-MYRIAM	T 0G	343		
BERCKMANS Francine	T 3ARG	360		
BODART Dominique	T 2AVD	342	R	Mme NOOTENS
DE CLOEDT Jean-Jacques	G 3-4	46		
DELBEKE - VAN MAELE	T 2ARG	360		
DEMEULEMEESTER Lise	T 1ARG	360	R	Mr LESNE
DHULST-DEVOS	T 1AVG	362		
FORREST	T 3ARD	350		
GOOSSENS	T 1ARD	373		
GRANDFILS-GILBERT	T 2ARD	350		
HOGGE	T 3AVG	362		
LOICQ	G 6	23		
MAYNE	Bergmann	4.389		
NOOTENS	T 0D	315	P	
PISHOUT	T 2AVG	362		
QUEVA	T 3AVD	342	R	Mme QUEVA B.
SAUWENS	T 1AVD	365		
SEVRIN	G 5	23	R	Mme NOOTENS
SIMONS	T 4e	573	R	Mme NOOTENS
	-----	-----	-----	
	19	10.000	1.955	

**Calcul des procurations**

Mandataire	Nbre	Quotités
		Procurat.
M. FURNAL	0	0
FURNAL J-F		0
Total	< 10%	0
M. MINON	0	0
MINON		0
Total	< 10%	0

**CALCUL DU QUORUM**

Quorum : L'A.G. ne délibère valablement que si, au début de l'assemblée, plus de la moitié des copropriétaires sont présents ou représentés et pour autant qu'ils possèdent au moins la moitié des quotes-parts dans les parties communes, ou bien si les copropriétaires présents ou représentés au début de l'assemblée représentent plus de trois-quarts des quotes-parts dans les parties communes

	Qtés	Nbre
Propriétaires Présents (P) :	315	1
Propriétaires Représentés (R) :	1.640	5
	-----	-----
<b>Total double quorum :</b>	<b>1.955</b>	<b>6</b>
Propriétaires Absents (A) :	0	0
	-----	-----
	1.955	6

-->

**Le quorum N'EST PAS atteint**